

tenue sous la présidence de Madame HAMON, assisté(e)
de Madame BERGERAT et Madame BARRE, Conseillères
En présence de Madame COURTOIS, Rapporteure publique
Madame RANWEZ, Greffière

09 heures 30

01)	DOSSIER N° 2400706	RAPPORTEURE: Madame Coraline BARRE
-----	---------------------------	---

Titre de l'affaire Demande d'annulation de la décision du préfet du Nord du 7 juillet 2023 portant refus de renouvellement de titre de séjour mention travailleur temporaire.

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X	Maître DEWAELE Emilie
Défendeur	PREFECTURE DU NORD	M. le Préfet

02)	DOSSIER N° 2507092	RAPPORTEURE: Madame Coraline BARRE
-----	---------------------------	---

Titre de l'affaire Demande d'annulation de l'arrêté du préfet du Nord du 29 juin 2025 portant obligation de quitter le territoire français sans délai de départ volontaire, fixation du pays de destination de la mesure d'éloignement et interdiction de retour sur le territoire français pour une durée d'un an.

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X	Maître ZAIRI Zouheir
Défendeur	PREFECTURE DU NORD	M. le Préfet

03)	DOSSIER N° 2401556	RAPPORTEURE: Madame Coraline BARRE
-----	---------------------------	---

Titre de l'affaire Recours en annulation contre un arrêté du préfet du Nord en date du 11/02/2024 en tant qu'il porte obligation de quitter le territoire français, refuse l'octroi d'un délai de départ volontaire, fixe le pays de destination de la mesure d'éloignement et porte interdiction de retour sur le territoire français d'une durée d'un an. Nationalité algérienne.

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X	Monsieur X
Défendeur	PREFECTURE DU NORD	CABINET CENTAURE AVOCATS

09 heures 30

04) DOSSIER N° 2403180 RAPPORTEUR: Madame Coraline BARRE

Titre de l'affaire Arrêté du préfet du Nord en date du 5 décembre 2023 portant refus de délivrer un titre de séjour, faisant obligation de quitter le territoire français dans un délai de trente jours et fixant le pays de destination

Nom des parties

Demandeur Madame X

Représentants des parties

Maître DEWAELE Emilie

Défendeur PREFECTURE DU NORD

M. le Préfet

05) DOSSIER N° 2404823 RAPPORTEUR: Madame Sophie BERGERAT

Titre de l'affaire Demande d'annulation de la décision implicite du préfet du Nord intervenue le 21 février 2024 refusant la délivrance de son certificat de résidence « parent d'enfant français ».

Nom des parties

Demandeur Monsieur X

Représentants des parties

Maître GIRSCH Pauline (Cour)

Défendeur PREFECTURE DU NORD

M. le Préfet

06) DOSSIER N° 2405640 RAPPORTEUR: Madame Perrine HAMON

Titre de l'affaire Demande d'annulation d'une décision du 30 mai 2024 du préfet du Nord portant obligation de quitter le territoire français sans délai.

Nom des parties

Demandeur Monsieur X

Représentants des parties

Maître BELIART GUILLAUME Guillaume (Cour)

Défendeur PREFECTURE DU NORD

M. le Préfet

09 heures 30**07) DOSSIER N° 2406960****RAPPORTEUR: Madame Perrine HAMON**

Titre de l'affaire Demande d'annulation de la décision du 15 avril 2024 du Préfet du Nord portant refus de titre de séjour avec obligation de quitter le territoire français dans un délai de trente jours.

Nom des parties**Demandeur**

Monsieur X

Représentants des parties

Maître NAVY Sanjay

Défendeur

PREFECTURE DU NORD

M. le Préfet

08) DOSSIER N° 2407350**RAPPORTEUR: Madame Perrine HAMON**

Titre de l'affaire Demande d'annulation de la décision implicite de rejet du 31 juillet 2023 de la demande principale de délivrance d'une carte de résident et de la demande subsidiaire de renouvellement du titre de séjour vie privée et familiale prise par la préfecture du Nord.

Nom des parties**Demandeur**

Madame X

Représentants des parties

Maître KIMIKO Michel (Cour)

Défendeur

PREFECTURE DU NORD

M. le Préfet

09) DOSSIER N° 2407476**RAPPORTEUR: Madame Perrine HAMON**

Titre de l'affaire Demande d'annulation de l'arrêté du 26 avril 2024 du Préfet du Nord portant refus de titre de séjour avec obligation de quitter le territoire français dans un délai de trente jours.

Nom des parties**Demandeur**

Monsieur X

Représentants des parties

Maître LUTRAN Valérie (Cour)

Défendeur

PREFECTURE DU NORD

M. le Préfet

Arrêté le 19/11/2025**Le président du tribunal**